



P P C



Compte rendu Plénière (7/06/12 Bastille)

Membres du Bureau présents: Titi, Marie-Joe, Chacal, Jean Marc, Gilles, Jacky
Nombre de participants 26

Début de la réunion 20h50

Infrastructure de recouvrement de l' A6 B à hauteur du Kremlin Bicêtre

Actualité très récente, Jean-Marc sort d'un rdv avec le directeur des travaux et un représentant du CG du 94. Après la pression que nous avons mise sur les concepteurs, les Mairies, le conseil régional et beaucoup de riverains se sont également plaints, l'infrastructure va être modifiée en concertation avec le CERTU.

Les poteaux d' 1 mètre de hauteur qui bordaient la chaussée ont déjà été reculés d' 1 mètre, les plots ovales déjà présentés en réunion vont être remplacés par des séparateurs continus avec bords arrondis, validés par PPC et le CERTU. Ces séparateurs servent à sécuriser la voie cyclable parallèle à la chaussée.

Une demande a été également faite pour le stationnement des 2 RM, rien n' est pour l'instant prévu sur toute la longueur du stationnement. Le concepteur en alerte les mairies et nous tiens informés

Assises Ffmc (laMoura)





P P C



Rapport financier

Recette +14% dont +2000 adhésions.

Hausse des frais généraux dans la même proportion (budget prévisionnel ERJ x2, salon des maires et de la moto, ...). Excédant 40k ¤.

Les actions prévisionnelles 2012 et 2013 nécessitent au moins 8500 adhérents.

Désormais, possibilité de recevoir le Caillou par courriel, en le mentionnant dans Gaël (le faire savoir).

Rapport aux comptes

20 antennes ont préparé un **budget prévisionnel** pour 2012 (+6 par rapport à 2011).

Inscription **SITET/SIREN** rapide et gratuit auprès de l'INSEE.

Suggestion de **comptabiliser les heures de bénévolat** sur la base virtuelle du SMIC afin de valoriser le potentiel humain de nos actions et donner du poids à notre fédération lors des échanges avec les pouvoirs publics.

A venir : 3ème tentative **d'agrément d'intérêt général** qui permettrait de délivrer des reçus fiscaux.

Gaël motard

2 nouveautés à venir.

-Pour les renouvellements de cotisation, possibilité de prélèvement automatique le 15 décembre. Possibilité de l'annuler sauf entre le 1er et le 15 décembre.

Pour faire un don via Gaël : don.ffmc.fr

-Logiciel de Saisie Compta et Trésorerie (SCOTER) avec des types d'écritures.

Groupe de bêta-testeurs dans les antennes début 2013.

FEMA

Projet CE d'interdire toute modification des motos.

Projet de manifestation européenne en septembre (OdJ réunion FEMA la semaine prochaine).

La FEMA ne lutte pas contre l'ABS obligatoire car, sans le soutien de l'industrie des constructeurs, ce combat ne peut pas réussir.

La FEMA au micro





P P C



Moto mag

Accès en ligne www.motomag.com de l'intégralité des articles des tests comparatifs sur les 2 dernières années. Cette offre est réservée aux abonnés et coûte 2 €.

AG SMA

Solidarité Motards Accidentés.

Adhérente à la FFMC depuis 2003

Carole est la salariée de SMA.

Membres à jour (6) : ACMÉ (Nantes) pour reconstituer la chronologie d'accident, FFMC25, Motomag, SMA.10, motards.com, FFMC64.

AMDM et FFMC et SOS amitié étaient à l'origine.

Seule association française d'aide aux victimes qui ne soit pas créée par des victimes.

Chaîne de soutien aux motards accidentés et proches, chronologie accidents, prévention scolaire et professionnelle, informer les usagers 2RM accidentés, aider à la reprise de conduite, réseau d'aide (médecin, avocat, ...).

2011 : 71 primo-contact (35 victimes directes, 10 motards FFMC), 8 contacts suivis.

Lorsque l'accidenté est AMDM, redirection vers la mutuelle (SAVE).

Financement par des actions, notamment de prévention sécurité. "Action réelle".

Interventions hors du département. Subventionné à 80% par la DSCR.

Participant aux États Généraux du 2RM.

Budget de l'ordre de 30k €.

Achats : 2 mobylettes pour les Tasses pour un bol, etc.

Adhésion annuelle personne physique à 0 €, dons acceptés.

Personnes morales : 50 €.

Notes et résumé de Fabienne militante de PPC présente aux Assises

Sécurité routière et relations avec les pouvoirs publics

Eric Thiollier et Marc Bertrand étaient les principaux animateurs de cet atelier qui avait attiré les foules comme indiquée lors de la restitution « officielle » de lundi matin laquelle a rappelé les attentes du BN et résumé les orientations issues des débats (comme j'étais un peu en retard, je n'ai pas entendu l'intégralité de cette restitution ...).

Ce que nous pouvons retenir, de ces ateliers dont le support sera diffusé avec le CR des Assises. Présentation pédagogique des relations avec les pouvoirs publics :



P P C



Discours, enjeux, modalités de prise de décision, utilisation de la «concertation» et manipulation des chiffres pour parvenir à des objectifs politiques, nécessité de décrypter les véritables objectifs (ex des contrôles routiers qui servent visiblement à verbaliser et insidieusement à ficher), différence entre les temps politiques courts des mandats et les temps de la formation (clé du changement des comportements et crédo de la FFMC) nécessairement longs.

Rôle de la FFMC et stratégie: importance d'être présents pour faire entendre notre voix, partager des connaissances, des analyses et faire des propositions sur un mode « policé » qui favorise notre écoute, ne pas laisser le champ libre à des «interlocuteurs» manipulés ou qui mélangent les genres tels que Club 14, émanation d'AXA ou d'autres acteurs qui pratiquent le lobbying (éthylotests, gilets airbags ...).

L'expertise interne et externe au mouvement (chercheurs dont Denis Berger) donne des éléments de crédibilité.

Résultats obtenus et leurs limites : le blocage de certaines réformes n'est jamais acquis définitivement et seule la mobilisation peut éviter qu'elles ne soient remises à l'ordre du jour; choix des priorités (en écho à l'intervention de Gérard de la FEMA) ou des pistes de propositions (baisse de la TVA sur les équipements ou crédits d'impôts avec le risque d'obligation du port de ces équipements).

Rappel du blog FFMC sur www.Motomag.com consacré au compte-rendu des réunions.

Enjeux actuels: suites du rapport Guyot et perspectives par ex-obligation du port de gilet fluo et/ou airbag en contrepartie de la légalisation (probable) de la circulation inter-files, nouveau permis et formation à la conduite, obligations et/ou interdictions concernant le transport d'enfants à moto, stationnement payant en ville.

ZAPA et CT.

Plusieurs intervenants ont trouvé les propos défaitistes, ça m'a paru plutôt être un appel à la vigilance et à la combativité ... quelques remerciements sur la qualité du travail réalisé notamment le manifeste, qui appellent des suites telles que l'argumentaire sur la récente campagne SR ; les interventions des militants AFDM sont très argumentées.

Pas mal d'échanges sur le transport des enfants à moto, âge minimum, aspects morphologiques, capacité d'attention ; j'en retiens :



P P C



- 1 il n'existe pas d'équipement homologué pour moins de 8 ans,
- 2 l'intervention d'un copain ancien pompier sur le traumatisme des secouristes,
- 3 la distinction entre la prise de conscience des risques par l'acquisition des connaissances et la gestion individuelle de ces risques.

Stationnement payant: échanges d'expériences positives (Nantes, Paris) avec d'autres qui le sont moins (Annecy je crois) ; la revendication systématique de la gratuité (en surface) est rappelée.

Promotion du CERTU et de son guide du stationnement 2RM (quelles actions/initiatives pour en faire appliquer les recommandations ?).

Formation : les militants demandent la poursuite de l'engagement de la Fédé sur ce dossier notamment sur les moyens d'exercice d'un véritable contrôle pédagogique des écoles de conduite ce qui nécessite une remise en cause de la RGGP (réflexion a posteriori : contacts avec les syndicalistes ?). J'ai dit que la formation doit être continue ... mais je n'ai pas parlé du « bom continuum éducatif » car Akim était sorti)

Les équipements limitent la gravité des blessures sans influencer sur la mortalité, qui ne cesse de baisser depuis 30 ans. Pour Gilbert du 37, on est au taquet pour les interdictions, il faut partager la connaissance (je l'ai exprimé également). Il existe une liste de diffusion sur cette thématique (qui inscrire et comment?)

Cet échange intervient au moment où les nouveaux interlocuteurs de la Fédé ne sont pas installés; c'est le moment d'affûter nos arguments pour aller les rencontrer en s'appuyant sur leurs déclarations (fin de la politique du chiffre par M. Valls) sans illusion sur les tendances à imposer des contraintes en contrepartie de réponses à certaines revendications.

Le positionnement de la FFMC sur le refus d'obligations et d'interdictions, largement partagé par l'assistance, nécessite à mon avis de travailler l'argumentation en faveur des incitations, du partage et des règles qui le permettent, de la clarté des règles et de leur légitimité comme on l'a vu lors de la formation ERJ (ex du « stop glissé » ou de feux tricolores inexplicables)...

PA2

Pas de statut pour définir des élus aux Conseils de région. Les antennes doivent s'approprier les listes de diffusion régionales. Propose un GT sur le rôle du coordinateur avec 5 thèmes. Élaboration d'un plan de formation des militants et, en priorité, des coordinateurs. Point d'étape aux JTI 2012 et plan de formation aux assises 2013. Voir aussi extranet.



P P C



AFDM

Nouveaux statuts votés, permettant d'adhérer individuellement à titre personnel (15 €). Faire de la pub pour la formation en entreprises. Réseau de correspondants locaux AFDM à étoffer (contact@afdm.org).

Adhésions (résolution n° 10)

Adhésion individuelle passe de 38 ¤ à 39 ¤, l'adhésion groupée avec le dernier quadrimestre passe de 50 ¤ à 51 ¤, l'adhésion d'antenne reste à 89 ¤ (prévu d'augmenter aux assises 2013).

Résolution sur les partis politiques (n° 11)

Rejetée

Cotisation des associations adhérentes (n° 12)

HMS ne quittera pas la FFMC. Didier fera un compte rendu au bureau de HMS.
14 contre, 15 abstentions, 140 pour, adoptée.

Radiation de la FFMC74

Au BN de prendre ses résolutions conformément aux statuts. Le BN informera les antennes à partir du 5 juin suite à l'échéance adressée par courrier recommandé.

Nouvelles antennes

04, 22, 90. Avec des actions très appréciées en termes de COM pour la 22 et la 90



La 22 à son antenne

Fédération Nationale des Transports à 2 roues

Association pour information et soutien administratif. 15 sociétés de transport de personnes adhérentes. Charte FFMC signée au mondial 2 roues. Adopté.

Candidats au BN

Francis Cervellin, 1 an : élu.

Bernard Henriot, 3 ans : élu.

France Wolf coordinatrice réélue pour 3 ans.



P P C



Vérificateurs aux comptes

Marc Leblanc élu.

Thierry SOLDA BUSSON réélu.



Le bureau national (BN) de la FFMC compte deux nouveaux membres. Voici le BN en photo au (quasi) complet. De gauche à droite : Francis Cervellin (nouvellement élu), Patrick Vriet, France Wolf, Julien Despierres, Frédéric Jorge, Frédéric Roy, Nathanaël Gagnaire. Un seul manque à l'appel : Bernard Hanriot, nouvellement élu aussi mais absent à cause d'une triple fracture.

Relais motard calmos

Ces relais mis en place par les antennes de la FFMC ont fait l'objet de tentative de reprise par les DDE, qui profite des arrêts des motards sur le site pour mener des opérations de contrôle et de répression, alors qu'une convention est opérationnelle (FFMC91). Insister sur l'appellation "Relais Motard Calmos" (marque déposée), quitte à fermer des portes. Les forces de l'ordre ne doivent être présentes que pour la prévention. Il faut également savoir qu'il existe des copies notamment, celles de la DSCR nommés « Relais motards » qui n'ont rien à voir avec la FFMC.

Il est impératif de prévoir pour ces relais des compétences médicales. Sur autoroute, uniquement en cas de gratuité, il est question également d'engager des partenariats afin d'avoir des petits repas et des boissons chaudes et nous pourront également apporter quelques petits services mécaniques (huile par ex) ou autres.

FF 2 R M

Pour info, cette nouvelle association ne l'est pas tant que cela, puisque auparavant elle s'appelait **association de 2 RM**.



P P C



Il est à souligner que sous de faux airs d'association de défense des usagers, elle n'est en réalité constituée de professionnels de la moto qui n'ont d'autre but que de relancer leur business.

En regroupant au sein de sa direction tous les professionnels du secteur (distributeurs de scooters, courtier en assurances, fabricant de gilet airbag, concepteur de système antiviol et autres équipementiers) on est plus près de la démarche commerciale, que la défense des 2 RM.

Elle a pondu 12 propositions qui pour certaines, sont stricto sensu celles de la FFMC (doublette) et pour d'autres, totalement dans l'intérêt des professionnels du secteur et contre celui des usagers.

- 1 : arrêter de mélanger tous les types d'utilisateurs de 2RM
- 2 : abrogation de la formation de 7 heures obligatoire pour les 125 / tricycle
- 3 : créer enfin le permis moto A2 "automatique" :
- 4 : contrôle technique pour tous les 2-roues motorisés
- 5 : légaliser la circulation inter files des motos et scooters
- 6 : des places de parking en nombre suffisant pour les motos et scooters
- 7 : lutter contre les zones ZAPA discriminatoires pour les motos et scooters :
- 8 : rendre obligatoire le port d'un blouson et d'une paire de gants :
- 9 : autoriser la simple détention du gilet fluo à défaut de dispositifs rétro réfléchissants portés en permanence :
- 10 : réduire la sanction pour l'absence de stickers sur le casque :
- 11 : lutter pour l'amélioration des infrastructures routières :
- 12 : l'intégration de la FF2RM dans le futur CNSR :



P P C



Lancement de la FF2RM : La FFM réagit

L'annonce récente du lancement de la Fédération Française du 2 Roues Motorisé (FF2RM) fait débat. On s'interroge sur la nature réelle des intérêts qu'elle entend défendre, mais aussi sur son positionnement face aux deux fédérations de la moto déjà en place chez nous, d'autant que ces dernières - l'une à vocation sportive (FFM) et l'autre axée sur les utilisateurs quotidiens de 2RM (FFMC) - ont déjà pris l'habitude de travailler ensemble sur des dossiers sensibles. Après la FFMC déjà interviewée ici, c'est donc cette fois la FFM par la voix de son président Jacques Bolle, qui répond à Moto-Station.com.

Moto-station.com : Mr Bolle, à ce jour avez-vous été contacté par la Fédération Française du 2 Roues Motorisé ?

Jacques Bolle : Pas du tout. J'ai découvert cette nouvelle fédération par la presse. Nous n'avons eu aucun contact avec elle.

Comment accueillez-vous l'arrivée d'une troisième fédération relative aux deux-roues motorisés en France ?

Tout d'abord, la FFM n'a pas à juger de la mise en place ou non d'une telle structure. En France, il y a une liberté de mise en oeuvre des divers mouvements comme les associations, les fédérations, et nous ne pouvons appuyer ou désapprouver une telle action. A l'évidence, il s'agit d'une structure qui réunit des professionnels du monde de la moto et du scooter. Visiblement même, cette nouvelle fédération s'adresse encore davantage aux pratiquants urbains et aux possesseurs de scooters. Dans l'absolu, pourquoi pas ?, ce n'est pas une aberration sur le principe. Néanmoins, avec un telle stratégie, cette nouvelle fédération va s'adresser à une partie de la population d'utilisateurs de 2RM très délicate à fédérer. On peut donc imaginer que leur nombre d'adhérents va rester très faible, et cette fédération ne sera alors pas représentative des usagers, mais plutôt et seulement de la branche professionnelle, et cela a moins d'intérêt. Les vrais représentants des usagers de la route roulant en 2RM restent la FFMC et la FFM. Certes, nous avons une dimension sportive à la FFM, mais nous intervenons sur tous les débats de fond. Et d'ailleurs, nous ne savons pas encore si le nouveau gouvernement va mettre en place un nouveau Comité National de la Sécurité Routière, Michèle Merly y était défavorable, Jean Luc Névache, l'ex-délégué interministériel à la sécurité routière, était pour. Nous allons savoir prochainement dans quelle mesure le gouvernement souhaitera tenir débat, mais la FFM sera présente à l'avenir. En ce qui concerne les interlocuteurs présents à ce type de réunion, il ne faut pas qu'ils soient trop nombreux, afin de ne représenter qu'une minorité et je l'avais déjà fait savoir en public à Michèle Merly. Si la nouvelle Fédération Française du 2 Roues Motorisé défend des idées trop différentes de celles de la FFM et de la FFMC, le débat n'avancera pas, ce n'est pas souhaitable.

Par Christophe Le Mao



P P C



Naissance de la FF2RM : La FFMC réagit

La naissance de la Fédération Française des 2-Roues Motorisés ou FF2RM le 5 juin 2012 fait beaucoup parler sur le forum moto-station.com. Mais qu'en pensent les autres fédés moto déjà existantes chez nous ? Moto-station.com a interrogé Eric Thiollier, délégué général de la Fédération Française des Motards en Colère (FFMC).

Moto-station.com : A ce jour, la Fédération Française des Motards en Colère (FFMC) a-t-elle été contactée par la FF2RM ?

Eric Thiollier : Non, je n'ai eu aucune information à ce sujet. Nous n'avons pas été contactés par cette nouvelle fédération.

Comment percevez-vous l'arrivée de cette nouvelle fédération de défense des motards et scooteristes ?

De prime abord, je pense qu'on ne sera jamais de trop pour protéger le monde du deux-roues motorisé. Mais je suis un peu perplexe vis à vis du positionnement de la FF2RM. Elle ressemble davantage à une fédération de défense du commerce du deux-roues motorisé plus qu'à une réelle association de défense des usagers. On le voit par les mesures défendues par cette fédération, qui là encore, me laisse perplexent. La mise en place d'un contrôle technique par exemple, qui ici, semble être souhaitée pour protéger le commerce, ne me semble pas judicieuse. Et nous n'avons visiblement pas les mêmes points de vue sur la formation des 7 heures ou les équipements de sécurité. Également, cette nouvelle fédération française des 2-roues motorisés met en avant son combat contre la mise en place des zones ZAPA et précise figurer parmi les premiers à se prononcer contre, mais la Fédération Française des Motards en Colère a déjà commencé à mener ce combat depuis plusieurs mois.

Pour autant, plus on est nombreux, plus on est forts, notamment face aux décisions gouvernementales, non ?

Depuis 30 ans, les Pouvoirs Publics nous mettent dans les pattes des associations, mais nous ne sommes pas inquiets, la FFMC a vu arriver d'autres associations et fédérations, sans que cela ne perturbe notre action. La FFMC compte 9 355 adhérents (à fin 2011), et les adhésions sont à la hausse. Et, contrairement au discours tenu par la FF2RM, la FFMC n'est pas un organisme qui ne défend que les "motards poilus", nous nous adressons à tous les usagers de la route. Nous avons le soutien de la Mutuelle des Motards, qui assure de nombreux usagers de deux-roues et nous avons 83 antennes locales pour répondre aux besoins des adhérents. Dans FFMC, il y a le C de la colère, mais aussi le C du citoyen, et je pense que nous resterons longtemps la "vraie" fédération française de défense des usagers de la route à deux-roues motorisés.

Par Christophe Le Mao



P P C



Article moto Mag

FF2RM : le lobbying des professionnels de la moto

Huit professionnels de la moto étaient réunis autour de Philippe Vassard, le 5 juin, pour officialiser la création de la Fédération française du 2-roues motorisé (FF2RM). Objectif, lutter contre la stagnation du marché en organisant un lobbying pro-2RM auprès des pouvoirs publics, quitte à promouvoir l'idée d'un contrôle technique que l'on sait inutile et dispendieux.



Une troisième « fédération française » liée à la moto a vu le jour, le 5 juin 2012 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), à l'initiative de Philippe Vassard, son secrétaire général, ex-pilote de rallyes raid et ex-DG des magasins Cardy.

Près de 100 ans après la création de la Fédération française de motocyclisme (FFM) qui s'occupe de sport, plus de 30 ans après la création de la Fédération française des motards en colère (FFMC) qui défend les usagers à deux-roues motorisés, la FF2RM va donc tenter de faire entendre la voix de professionnels et commerçants malmenés par la stagnation du marché (-3,36 % de ventes de 2RM entre 2010 et 2011, toutes catégories confondues) et en recherche de nouveaux business.

Place à part

« Nous sommes des usagers qui ne trouvent pas leur place dans les associations existantes », soulignait Philippe Vassard, secrétaire général de la FF2RM. « Nous voulons réhabiliter le 2RM auprès des médias et des pouvoirs publics, loin de tout mouvement contestataire et revendicatif. Chacune des associations est indispensable à la défense de sa catégorie : la FFM s'occupe du sport ; la FFMC, des motards passionnés. Personne n'est là pour défendre les usagers urbains, issus du monde de l'automobile. »

La FF2RM souhaite s'y atteler

Elle mise sur l'union de professionnels du secteur non impliqués dans les deux fédérations déjà existantes. Parmi ses adhérents figurent :



P P C



- un distributeur de scooters ; le président de la fédération, Joël Tudal, est inscrit au patrimoine de Mondial City, et des sites internet Scooters-Infos et Moto-Infos.com (groupe Roadmédia).
- un fabricant de scooters (Peugeot Motocycles).
- un courtier en assurance (April Moto).
- un fabricant de gilets airbag pour conducteur de 2RM (Hit Air France).
- un concepteur de systèmes antivol (ICA Security).

12 propositions

La FF2RM défendra, auprès des pouvoirs publics, 12 propositions. Les plus emblématiques :

- **La création d' un contrôle technique 2-roues.** *« La majorité des usagers vient de l' automobile, elle est habituée au contrôle technique »*, justifie Philippe Vassard qui, aveuglé par la perspective d' un marché prometteur, occulte le refus unilatéral des conducteurs de 2RM à voir apparaître le raket d' un CT 2RM. Ces derniers, grâce à leur mobilisation derrière la FFMC, ont fait reculer le gouvernement, qui prévoyait de promulguer cette mesure en 2010, pour les 50 cm³ au début.
- **L' abrogation de la formation obligatoire de 7 heures à la conduite d' un 125/tricycle.** Une mesure pourtant pleine de bon sens (celui de la sécurité routière par la pédagogie) irrite les vendeurs de scooters. Ces derniers lui attribuent la chute des ventes de machines. Chute marquée depuis 2008 d' après les indicateurs, alors que la mesure a vu le jour en janvier 2011 !
- **L' obligation du port d' un blouson et d' une paire de gants.** On comprend là l' intérêt des fabricants de textiles. Pourtant, s' il est logique d' inciter les motards à s' équiper, la notion d' obligation revêt un caractère répressif, que ni *Moto Magazine* ni la FFMC ne défendent. Cette dernière préfère demander aux pouvoirs publics des incitations fiscales à l' acquisition d' équipements de sécurité. Des professionnels du secteur, tels l' assureur spécialiste qu' est la Mutuelle des Motards, proposent déjà des incitations financières à l' équipement. Pourquoi tous les autres ne leur emboîteraient pas le pas ?
- **La légalisation de la circulation inter-files, la suppression des zones Zapa et l' amélioration des infrastructures routières.** Sur ces points, la FF2RM rejoint le combat que la FFMC mène depuis plusieurs années auprès des pouvoirs publics.

Lobbying policé ?

Il se murmure dans les couloirs feutrés que la Sécurité routière voit d' un bon œil l' arrivée de la FF2RM, une entité aux contours plus policés que celle des



P P C



Motards en Colère, dont la force réside dans la capacité de mobilisation quand les revendications n' aboutissent pas par le lobbying.

La FF2RM saura-t-elle fédérer ?

Les usagers urbains utilitaires, issus de l' automobile, n' ont pas le même idéal de solidarité que les motards. Si les professionnels de la moto savent s' unir en son sein, la FF2RM sera peut-être capable d' attraper quelques-uns de ces conducteurs volatils, attirés par le miel des réductions ici sur un équipement, là sur un accessoire. Le ticket d' entrée (20 euros à l' année) n' est pas élevé.

Et dans la durée ?

Sera-ce suffisant pour compter dans le concert médiatique ? On a vu dans un passé récent une « association » aux desseins mercantiles (Axa-Club 14) se placer auprès de pouvoirs publics ignorant tout du monde motard. Dans un monde libéral, c' est possible. Mais cela ne dure pas longtemps. Il faut du temps pour aboutir à des revendications durables sur la pratique du 2-roues motorisé.

Tout dépendra, donc, de la capacité de mobilisation des professionnels. Ils devront être beaucoup plus que la dizaine de départ, et savoir dépasser leurs intérêts souvent concurrentiels. Etre solidaires, en somme. Comme le sont les motards passionnés militant à la FFMC... c' est loin d' être gagné.

Nicolas Grumel - 06/06/2012

Appel à Bénévoles 17 juin 2012

Iron Biker cette manifestation dont la Ffmc est partenaire se déroulera sur l' autodrome de Montlhéry, nous mettrons en place une consigne casques parking moto et un stand Ffmc.

Nous avons besoins de bénévoles amplitude horaire de la manifestation 8h00-18h00





P P C



Stationnement sur les trottoirs à Paris

Si vous avez l'intention de stationner sur les trottoirs à Paris, apparemment la ville de Paris a décidé de passer la vitesse supérieure et multiplie les enlèvements et les PV ,,, , avec discernement paraît il !!!!